



**Préavis no. 1/2025**

**RAPPORT DE LA MUNICIPALITE DE MEX**

**AU**

**CONSEIL GENERAL**

**SUR SA GESTION DE L'ANNEE 2024**



**COMPTES 2024**

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En vertu des dispositions légales, à savoir :

- l'article 84 du Règlement du conseil général de la Commune de Mex,
- ainsi que de la Loi sur les communes du 28 février 1956,

La municipalité a le plaisir de soumettre à votre approbation son préavis no 1/2025 relatif à l'exercice 2024.

## **Introduction**

Ce rapport expose de manière structurée les faits saillants de la gestion municipale pour l'année 2024. Il reflète le travail conduit par la Municipalité et l'administration communale pour répondre aux attentes des habitantes et habitants, tout en assurant une gestion responsable des finances et des infrastructures.

Nous nous tenons à disposition pour tout complément d'information ou éclaircissement que la lecture de ce document pourrait susciter. Afin de garantir des réponses précises, nous encourageons les membres du Conseil général à transmettre leurs questions à l'administration en amont de la séance.

La gestion communale s'appuie sur une collaboration étroite entre les élus, les collaborateurs communaux et divers partenaires spécialisés. Grâce à cet engagement collectif, Mex poursuit son développement avec rigueur, transparence et proximité.

## **Commentaires d'ordre général**

### **Contrôle des habitants**

Au 31 décembre 2024, Mex comptait 803 habitants qui se répartissent comme suit :

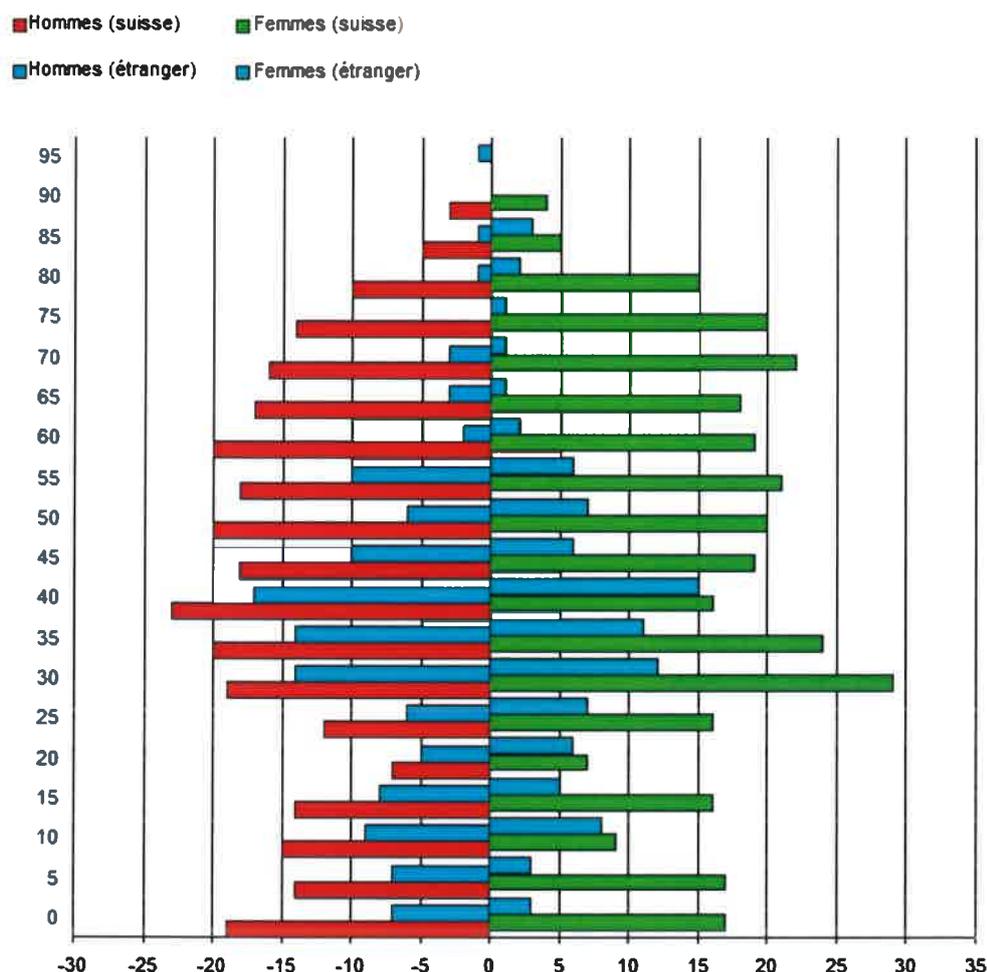
- 409 femmes ;
- 394 hommes ;
- 591 résidents de nationalité suisse ;
- 212 résidents étrangers.

A titre de comparaison, le village comprenait 816 résidents en 2023, 817 en 2022 et 795 en 2021.

Durant l'année sont à dénombrer les mutations suivantes : 73 arrivées, 87 départs, 14 changements d'adresse à l'intérieur du village, 11 naissances, 7 mariages, 3 divorces, 2 séparations de fait, 1 décès, et, enfin, 10 personnes ont obtenu la nationalité suisse.

Le contrôle des habitants a également la charge de tout le flux relatif à l'enregistrement des arrivées des étrangers et le renouvellement des titres de séjour.

## Pyramide des âges



### Occupation du refuge et des salles communales :

Voici les occupations 2024, en baisse générale par rapport à 2023 :

- le refuge a été loué 69 fois; il a également été occupé pour diverses manifestations organisées par la commune, telles que la journée verte, le martelage, Halloween ou la distribution des sapins de Noël ;
- le carnotzet a été loué 10 fois ;
- les salles villageoises ont été mises en location 27 fois en dehors des occupations hebdomadaires régulières dédiées aux cours de yoga, à ceux de l'Ecole instrumentale du Pontet, aux occupations réservées à la cantine scolaire, aux joueurs de cartes et enfin à l'Association sportive de Mex ; en outre, elles ont été mises à disposition ponctuellement pour des événements paroissiaux, des séances de PPE, ainsi que pour la tenue du conseil général et autres séances organisées par la municipalité.

En sus de ces locations, les salles, le refuge et le carnotzet ont été mis à disposition de manière ponctuelle à titre gratuit pour différentes associations.

## **Vie villageoise**

La commune dénombre trois sociétés locales actives : l'Amicale de Mex, l'Association sportive de Mex et la Boule de Mex. En outre, la municipalité a encouragé les concitoyens à prendre part aux différentes activités ainsi qu'aux manifestations qu'elle a organisées ; les informations à ce propos sont relayées à l'ensemble de la population par le biais de l'InforMex, du site internet ou des piliers publics.

Le Tour de Gourmandise a seulement traversé la localité le 14 avril mais n'y a pas fait étape en 2024.

Le marché dominical s'est déroulé le 26 mai, comme habituellement sous le soleil et la bonne humeur. Cette édition 2024 a rencontré un franc succès ; un programme bien établi : château gonflable, balades à poney, maquillage pour enfants et différents stands d'alimentation, boissons et œuvres artisanales qui ont régalié les personnes présentes. Son déroulement à la rue du Collège a convaincu tous les participants.

La sortie des aînés a eu lieu le mercredi 28 août. Plus de cinquante inscrits ont pris plaisir à visiter le Musée international de l'horlogerie, à La Chaux-de-Fonds, à déguster un repas au Chalet du Mont-Crosin pour finir par savourer des douceurs au musée Chocolats Camille Bloch, à Courtelary.

La fête nationale, organisée traditionnellement le 31 juillet, a toujours autant de succès avec plus de 120 personnes qui ont participé, dont de nombreux jeunes et nouveaux habitants du village. Le déplacement du lieu des festivités sur le chemin de Lugny-lès-Charolles est très apprécié ! Enfin, l'animation musicale a permis de maintenir une atmosphère chaleureuse et festive jusqu'à tard dans la nuit pour certains.

La journée verte a été couplée au martelage. La population était cordialement invitée à prendre part à cette manifestation qui s'est déroulée le 30 août en présence de l'inspecteur des forêts, M. Jeremy Zürcher ainsi que du garde-forestier, M. Grégory Gabriel. Muni de paires de bottes, ce petit groupe a reçu des informations sur la vie forestière avec des explications sur les coupes des arbres. Ce moment s'est achevé au refuge autour d'un repas fort mérité et apprécié.

L'Amicale de Mex, avec le soutien des employés communaux, a organisé « une journée des familles » au refuge de Mex le 8 septembre. Malheureusement cette édition a été gâchée par une météo défavorable et très humide. Nous espérons une météo plus clémente lors de la prochaine édition.

La Fête Halloween a eu lieu le samedi 2 novembre ; un succès renouvelé, avec une récolte très prolifique de bonbons !

La distribution traditionnelle des sapins de Noël a eu lieu le samedi 7 décembre. La municipalité remercie l'Association sportive de Mex pour la parfaite organisation de la journée ainsi que l'accompagnement musical de l'Harmonie du Pontet qui a été un point fort de la manifestation.

Pour mémoire, les trois communes de Mex, Vufflens-la-Ville et Villars-Ste-Croix soutiennent l'Harmonie du Pontet par une subvention s'élevant à CHF 6.- par habitant. Quelques résidents de Mex en font partie et des jeunes profitent de l'enseignement de la musique.

La municipalité remercie vivement tous les participants ainsi que les nombreux volontaires qui mettent en place ces activités (AniMex).

## **Activités de la municipalité**

La municipalité a tenu trente-quatre séances officielles au cours de l'année 2024.

Le syndic ainsi que les municipaux ont participé aux assemblées des syndics du district et du groupe Venoge, aux associations de Union des communes vaudoises (UCV) et de l'Association des communes vaudoises (AdCV) ainsi qu'aux diverses associations et ententes intercommunales, à des entretiens avec des concitoyens (notamment deux visites à des personnes célébrant leur 90e anniversaire), des partenaires ainsi que différents prestataires externes.

Le nombre d'heures de vacation de l'ensemble de la municipalité s'est élevé à 848.75 heures en 2024 (en prenant compte qu'un membre de l'exécutif n'a pas été comptabilisé) contre 987.5 heures en 2023 et 1083 heures en 2022.

### **Conseil général et préavis**

Durant l'année, le conseil général a tenu séance aux dates suivantes :

- 26.02.2024
- 17.06.2024
- 09.09.2024
- 09.12.2024.

M. Philippe Cloux a présidé toutes les séances tandis que c'est désormais M. Benjamin Posse qui assume la fonction de vice-président.

Le conseil général était constitué de 78 membres à la fin de l'année.

Liste des préavis présentés durant l'exercice 2024 :

**Préavis 1/2024 – Demande de crédit relatif à la réfection d'ouvrage AF et de travaux d'infrastructures – étapes 02-03-2024 – adopté le 26.02.2024**

**Préavis 2/2024 – Demande de crédit pour la construction d'arrêts de bus et aménagements routiers – rue du Temple – adopté le 26.02.2024**

**Préavis 3/2024 – Demande de crédit pour l'entretien de la route des Esserts– adopté le 26.02.2024**

**Préavis 4/2024 – Demande de crédit pour la réfection du tronçon de la RC 251a situé en traversée de village – adopté le 26.02.2024**

**Préavis 5/2024 – Modification du Règlement concernant les émoluments administratifs et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de construction – adopté le 26.02.2024**

**Préavis 6/2024 – Rapport de la municipalité sur sa gestion de l'année 2024 et comptes pour l'année 2024 – adopté le 17.06.2024**

**Préavis 7/2024 – Arrêté d'imposition 2025 – adopté le 17.06.2024**

**Préavis 8/2024 – Réalisation d'une nouvelle conduite d'eau potable reliant le réseau de l'EIEVMV au réseau de la commune de Villars-Sainte-Croix – adopté le 09.09.2024**

**Préavis 9/2024 – Réfection de la chape des deux cuves du réservoir de l'EIEVMV – adopté le 09.09.2024**

**Préavis 10/2024 – Modification des statuts de l'ARASPE – adopté le 09.09.2024**

**Préavis 11/2024 – Budget 2025 – adopté le 09.12.2024**

**Préavis 12/2024 – Stratégie régionale de gestion des zones d'activités du Gros-de-Vaud – adopté le 09.12.2024.**

# Notes et commentaires sur les états financiers 2024

## Résultat du compte de fonctionnement 2024

Les comptes 2024 donnent le résultat suivant :

Charges / Produits	CHF	10 757 725.50	/	10 758 545.93
Bénéfice à attribuer au capital	CHF	820.43		

Ce résultat de **CHF 820.43** a été obtenu après amortissements du patrimoine administratif pour un total de **CHF 275'419.20**. Des attributions au fonds de réserve de **CHF 342'612.47** et des prélèvements sur fonds de réserve pour **CHF 1'560'888.95** soit un total de **CHF -942'036.85** représentent la marge d'autofinancement provenant du ménage communal.

Relevons que les préavis 01/2024, 02/2024, 03/2024 et 04/2024 ont été portés aux comptes de fonctionnement.

Ces travaux prévus au budget de fonctionnement représentent une fois les subventions déduites un montant de **CHF 2'605'527.33** à charge du budget de fonctionnement.

Par ailleurs, Une convention a été signée avec l'AJERCO concernant la mise à disposition des locaux de la garderie *La Mexsonnette*, située dans le bâtiment de l'Auberge. Dans ce cadre, un transfert comptable d'un montant de **CHF 1'863'885.-** a été effectué, passant du patrimoine financier au patrimoine administratif. Cette opération permet d'aligner la valeur inscrite au bilan avec celle convenue dans la convention, assurant ainsi une cohérence entre la comptabilité et les modalités de mise à disposition fixées avec l'AJERCO.

Tableau comparatif des dépenses et recettes entre les comptes 2024, le budget 2024 et les comptes 2023 (comptes 2022 à 2020 pour information).

	2024				Ecart avec 2023		2023	2022	2021	2020
	Réalisé	Budget	CHF	%	CHF	%	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
<b>CHARGES</b>										
Administration générale	952 582	961 100	-8 518	-1%	97 939	10%	854 643	859 828	729 219	744 326
Finances	2 227 536	1 714 200	513 336	23%	538 151	24%	1 689 385	2 409 637	1 822 865	1 795 359
Domaines et bâtiments	1 464 434	1 373 100	91 334	6%	175 755	12%	1 288 679	1 097 713	1 019 535	781 678
Travaux	3 177 465	3 414 600	-237 135	-7%	2 080 851	65%	1 096 614	1 093 886	544 995	453 819
Instruction publique et cultes	520 014	479 900	40 114	8%	93 875	18%	426 139	387 453	343 843	395 081
Police	234 295	199 500	34 795	15%	35 714	15%	198 582	192 966	197 518	199 840
Sécurité sociale	1 864 162	1 581 400	282 762	15%	366 173	20%	1 497 989	1 646 640	1 818 296	1 648 939
Services industriels	317 238	245 600	71 638	23%	173 499	55%	143 739	227 433	215 667	169 734
Bénéfice net de fonction.	820		820	100%	768	0%	52	3 496	5 259	26 085
<b>Total charges</b>	<b>10 758 545.93</b>	<b>9 969 400</b>	<b>789 146</b>	<b>7%</b>	<b>3 562 725</b>	<b>33%</b>	<b>7 195 821.15</b>	<b>7 919 052.59</b>	<b>6 697 196.53</b>	<b>6 214 861</b>
<b>REVENUS</b>										
Administration générale	412 727	309 700	103 027	25%	114 574	28%	298 153	336 891	283 663	319 437
Finances	8 142 208	6 931 600	1 210 608	15%	2 996 787	37%	5 145 421	5 217 002	4 166 093	4 591 435
Domaines et bâtiments	1 232 916	1 127 100	105 816	9%	122 400	10%	1 110 517	1 039 589	991 673	729 849
Travaux	606 474	567 100	39 374	6%	126 267	21%	480 207	854 533	346 032	295 112
Instruction publique et cultes	-	-	0	0%	0	-	-	-	-	-
Police	3 688	-	3 688	100%	3 688	100%	-	2 605	12 200	8 969
Sécurité sociale	43 295	218 500	-175 205	-405%	25 510	59%	17 785	241 000	681 869	100 325
Services industriels	317 238	245 600	71 638	23%	173 499	55%	143 739	227 433	215 667	169 734
Perte nette de fonction.		569 800	-569 800	100%	0	0%				-
<b>Total revenus</b>	<b>10 758 546</b>	<b>9 969 400</b>	<b>789 146</b>	<b>7%</b>	<b>3 562 725</b>	<b>33%</b>	<b>7 195 821</b>	<b>7 919 053</b>	<b>6 697 197</b>	<b>6 214 861</b>

Tous les détails concernant les commentaires aux comptes 2024 se trouvent dans le résumé annexé.

# 1 Administration générale :

Les deux nouvelles collaboratrices de la bourse et du contrôle des habitants ont débuté leurs contrats respectivement au 1<sup>er</sup> février (taux d'activité de 50%) et au 1<sup>er</sup> mars (taux d'activité de 20%). MM. Fabrice Martin, concierge et Ludovic Lupi, employé de voirie, ont quitté leurs fonctions respectivement au 31 mars et 31 décembre. M. Samuel Veyre a débuté son activité en tant qu'employé de voirie le 1<sup>er</sup> juin à un taux d'activité de 80%.

## Police des constructions

Liste des dossiers traités en 2024 :

### **Délivrance de permis d'habiter ou d'utiliser (dossiers terminés)**

- Installation d'une pompe-à-chaleur, ch. des Mémises
- Remplacement d'une chaudière à gaz par une pompe-à-chaleur, route des Esserts
- Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe-à-chaleur, ch. de la Richardaz
- Démolition/reconstruction d'une maison, ch. de Mont Riond
- Remplacement d'une chaudière électrique par une pompe-à-chaleur, ch. des Mémises
- Installation d'une pompe-à-chaleur, route des Esserts
- Aménagement d'une pièce d'habitation dans un dépôt, route de Cossonay
- Installation d'un cabanon, rue du Temple
- Construction de deux quais d'arrêts de bus, rue du Temple
- Installation d'une pergola, ch. de Praz-Voué
- Construction d'une piscine chauffée, ch. du Trésy

### **Délivrance de permis de construire (dossiers en cours) :**

- Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe-à-chaleur, ch. de la Janibaud
- Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe-à-chaleur, ch. des Ecureuils
- Remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe-à-chaleur, ch. des Ecureuils
- Installation d'une pergola, ch. de la Planche à Jacques
- Installation d'une pergola, ch. de la Rochette
- Construction d'une piscine chauffée, ch. de la Richardaz
- Installation d'une pompe-à-chaleur, ch. de la Richardaz
- Remplacement d'une PAC par une pompe-à-chaleur, ch. de la Richardaz
- Aménagements extérieurs, ch. du Marais
- Ouvertures en façade et installation d'une PAC, ch. de Mont-Riond
- Installation de panneaux solaires chez Bobst
- Transformation de l'antenne de téléphonie mobile

### **Dossiers et travaux en cours**

- Remplacement de deux chaudières à gaz par deux pompes-à-chaleur, ch. de la Rochette
- Remplacement d'une chaudière électrique par une pompe-à-chaleur, ch. du Léman
- Remplacement d'une chaudière électrique par une pompe-à-chaleur, ch. de la Caroline
- Transformation d'une maison, rue du Temple
- Transformation d'une maison, ch. du Marais
- Installation d'une pergola, ch. du Gottaux
- Démolition d'une villa/construction de villas jumelles, ch. du Trésy
- Démolition d'une villa/construction de villas jumelles, ch. du Trésy
- Agrandissement d'une villa, route des Esserts
- Transformation du Château d'en bas, route de Cossonay

- Construction de villas jumelles, ch. du Gottaux
- Transformation d'une villa, route des Esserts

Diverses autres demandes soumises à simples autorisations municipales ainsi que permis de fouille sur le domaine public ont été traitées durant l'année.

Toutes les décisions des procédures judiciaires en matière de police des constructions qui étaient en cours ont été rendues par les tribunaux (Tribunal fédéral et Cour de droit administratif et public) à la fin de l'année 2024 ; l'intégralité des jugements rendus ont confirmé la position de la commune.

Les dossiers en police des constructions ont nécessité de nombreuses séances eu égard aux procédures judiciaires en cours mais également en raison d'un nombre en forte augmentation de mises à l'enquête publiques.

### Transports publics

Depuis la mise en circulation de la ligne 58, la fréquentation marque une progression régulière, ce qui est encourageant en regard des investissements consentis par la commune pour la création des arrêts de bus. Voir le tableau ci-dessous.

	2021 *	2022	2023	2024
Voyageurs/an	41'417	137'324	160'619	168'399
Km/an	240'561	746'738	852'770	879'196

\*mise en exploitation en août 2021

Si l'augmentation n'est pas spectaculaire elle n'en demeure pas moins constante.

Moins d'incidents sont à déplorer en 2024. Notons toutefois que, lors des travaux réalisés sur la route des Esserts, le trafic a été quelque peu perturbé ; en particulier, au moment de la pose de l'enrobé. Un service de taxi a été instauré pendant ces périodes afin de ne pas interrompre le service aux usagers.

Dès le changement d'horaire, en décembre 2024, des modifications importantes sont intervenues, à savoir, premièrement, le déplacement du terminus à Renens-gare en lieu et place de Bussigny et, deuxièmement, l'augmentation des courses durant les week-ends.

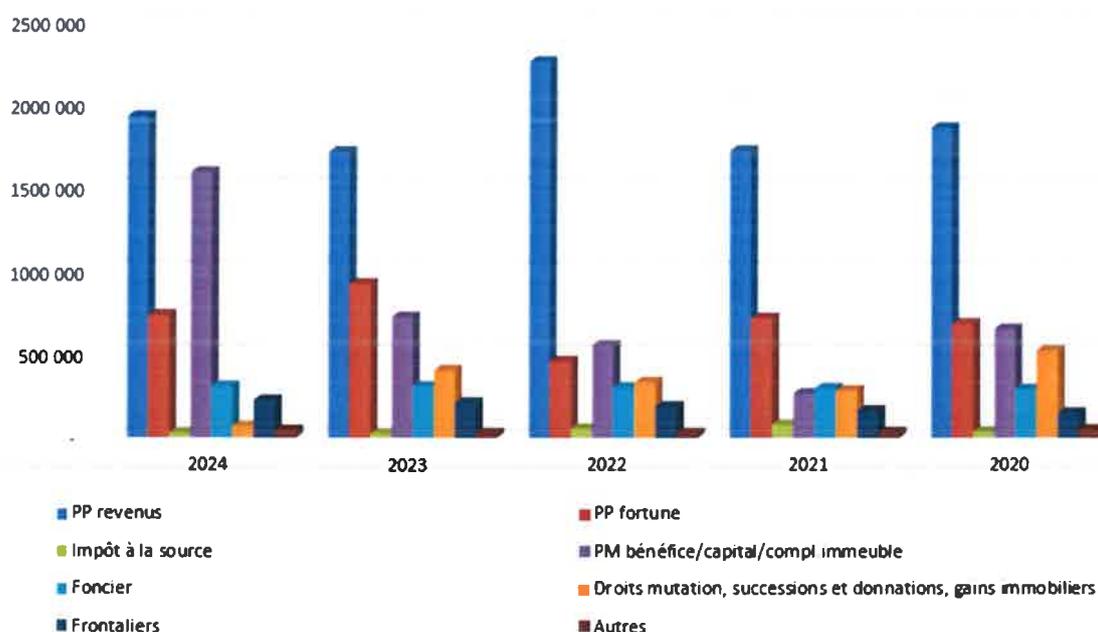
Fin 2018, la municipalité a mis en place une nouvelle mesure d'encouragement à la mobilité douce ; ainsi les habitants ont bénéficié de cinq subventions pour des vélos électriques tandis que quinze subventions pour des abonnements Mobilis ont été attribuées en 2024.

## 2 Finances :

Les revenus d'impôts sont composés comme suit :

	2024				Ecart avec 2023		2023	2022	2021	2020
	Réalisé	Budget	Ecart avec budget		Ecart avec 2023		Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé
			CHF	%	CHF	%				
PP revenus	1 928 136	2 000 000	-71 864	-4%	212 374	11%	1 715 763	2 257 273	1 722 710	1 861 554
PP fortune	736 308	700 000	36 308	5%	-187 365	-25%	923 674	458 950	717 822	684 809
Impôt à la source	27 762	50 000	-22 238	-80%	3 640	13%	24 122	55 715	80 272	37 440
PM bénéfice/capital/compl immeuble/RIE III	1 593 327	435 000	1 158 327	73%	868 247	54%	725 080	555 030	267 899	653 573
Foncier	311 407	306 000	5 407	2%	1 210	0%	310 197	304 203	299 794	293 346
Droits mutation, successions et donations, gains immobiliers	70 409	50 000	20 409	29%	-335 215	-476%	405 624	334 362	284 151	522 545
Frontaliers	226 939	139 600	87 339	38%	15 352	7%	211 587	190 351	165 303	150 502
Autres (dépense, intérêts, etc.)	45 371	28 000	17 371	38%	17 940	40%	27 431	28 179	34 317	49 942
<b>Total revenus d'impôts/divers</b>	<b>4 939 659</b>	<b>3 708 600</b>	<b>1 231 059</b>	<b>25%</b>	<b>596 182</b>	<b>12%</b>	<b>4 343 477</b>	<b>4 184 062</b>	<b>3 572 268</b>	<b>4 253 711</b>

Revenus d'impôts 2024 - 2020



Ces chiffres démontrent une fois de plus que la volatilité des chiffres est très grande. Que si les impôts des personnes physiques (revenu et capital) peuvent être contenu dans une marge de +/- 15%, il n'en va absolument pas même pour les personnes morales, où en l'espace de 5 ans, nous avons pu observer un facteur de 1 à 6 entre le point le plus bas (2021) et le plus haut (2024).

Pour rappel, les impôts du site En Faraz sont répartis entre les trois communes, à raison de : Mex : 54.8%, Vufflens-la-Ville : 27.6% et Villars-Ste-Croix : 17.6%.

Les impôts conjoncturels (*droits de mutations - successions et donations - gains immobiliers*) totalisent à eux seuls une entrée de **CHF 70 409.-** dont la moitié est attribuée directement à la cohésion sociale, à l'instar d'un tiers de l'impôt sur les frontaliers d'un montant de **CHF 226 939.-** soit une somme totale de **CHF 110 850.-**.

<b>Evolution point d'impôt</b>	<b>2024</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>
Taux d'impôt	59.5	59.5	59.5	59.5	59.5
Point d'impôt communal	77 108	61 580	60 740	50 880	58 521
Nb habitants	809	816	817	795	791
Point d'impôt/habitant	95.31	75.47	74.35	64.00	73.98

Les acomptes péréquatifs (péréquation directe, cohésion sociale et police) se sont élevés à **CHF 2 539 718.40**. Le décompte devrait être de **CHF 3 226 142.-** (sans les DT), d'où une provision totale de **CHF 686 423.60**.

Une provision sur le retour des dépenses thématiques (travaux sur les routes) d'un montant estimé de **CHF 1 055 000.-** est imputé au compte « Péréquation – provision année en cours ».

## 3 Domaines et bâtiments

### 32 Forêts

Les travaux forestiers réalisés en 2024 ont été marqués par une météo capricieuse, notamment en début d'année. Les pluies régulières entre les mois de janvier et mi-mai ont rendu les travaux de sortie des bois compliqués, avec parfois plusieurs reports d'interventions. Ces conditions renchérissent les coûts des travaux et augmentent très fortement le risque d'accident pour le personnel travaillant en forêt. Malgré la météo pluvieuse, 2024 a été une bonne année pour la croissance des plantes. Celles-ci ont pu bénéficier d'apport d'eau régulier, avec un été sans température extrême. Les arbres ont pu développer leurs houppiers, en taille et en nombre de ramifications. L'année 2024 a permis un répit pour la nature après les étés caniculaires de 2022 et 2023 qui ont mis à rude épreuve la forêt, notamment le hêtre et l'épicéa.

Au printemps, et selon la présentation réalisée auprès de la population en novembre 2023 dans la salle villageoise, une coupe de sécurité a été effectuée en lisière du quartier des Esserts. Plusieurs arbres ont été coupés, la plupart étaient malades ou fortement penchés sur des infrastructures ou bâtiments. Les bois issus de cette intervention ont été valorisés en sciage et bois de chauffage. Cette intervention a également permis la mise en lumière du rajeunissement naturel présent ; cet apport permettra le développement de la future forêt en ces lieux.

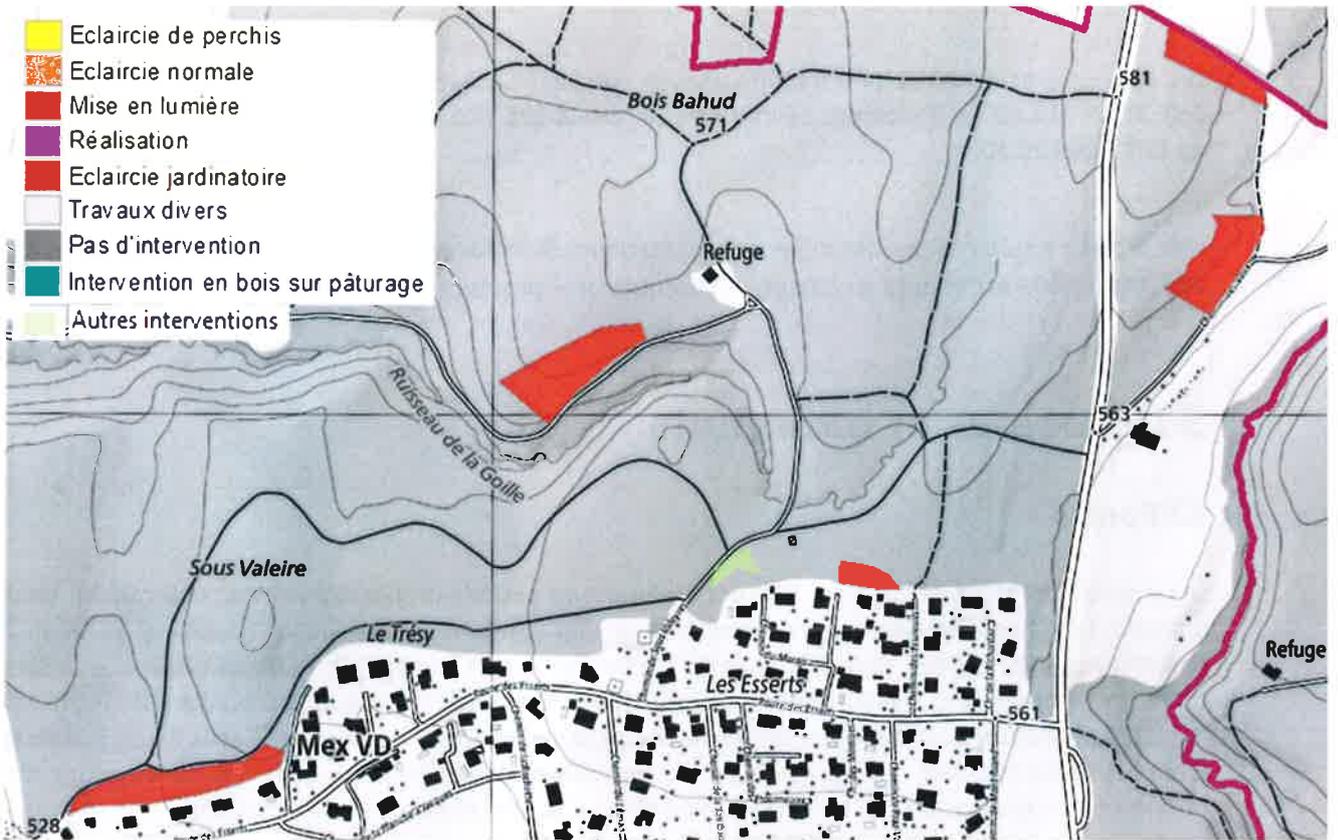
Une coupe de bois à proximité du ruisseau de la Goille a été réalisée également pour la mise en lumière de rajeunissement naturel. Cette surface a été éclaircie par deux fois dans le passé (2006 et 2017), afin de « desserrer » les arbres présents. Ces deux interventions ont favorisé le développement de jeunes pousses. Le bois issu de cette intervention, principalement du feuillu (hêtre, frêne), a été valorisé en sciage (billes ou travers) et en bois de chauffe (bûches et copeaux). D'ici quelques années (trois à cinq ans), des soins seront apportés à ces jeunes pousses pour déterminer les tiges d'avenir et les types d'essences les plus résistantes au changement climatique.

Une intervention liée à la réfection du chemin des Vaux a été effectuée en fin d'année. Cette coupe de bois le long de la route a permis d'enlever des arbres secs et penchés. En parallèle, il a été déterminé que le peuplement d'épicéas souffrait d'attaque de bostryches. Ce coléoptère pullule sous l'écorce des arbres et se développe, mettant en péril l'avenir des arbres contaminés. Ces arbres doivent être abattus et évacués rapidement afin d'enrayer l'infestation des forêts à proximité. Malgré la dépréciation du bois (sec), celui-ci a été valorisé auprès de scieries régionales.

Une coupe de bois, en limite, du côté de Sullens, a été effectuée afin de continuer à rajeunir le peuplement. Le renouvellement déjà présent, a été « déclenché » par deux éclaircies réalisées en 2007 et

2020. Afin de sélectionner au mieux les futures tiges d'avenir, des soins cultureux (à la jeune forêt) seront réalisés dans un futur proche.

### Coupe de bois:



Bois martelé: 577 sylves

## 35 Bâtiments

En 2024, les vingt-six logements des immeubles sis à la rue du Prieuré 3 et 5 ont généré un bénéfice de **CHF 236 682.29** qui a été attribué au fonds de réserve – entretien, rénovation et amortissement des bâtiments Vers l'Eglise.

L'auberge Au Mai a généré en 2024 un excédent de recettes de **CHF 33 913.21** qui a été attribué au fonds de réserve – entretien, rénovation et amortissement de l'auberge. Concernant le bâtiment de l'auberge, nous attirons votre attention sur le fait que comme évoqué en préambule, la Mexsonnette a été transférée au patrimoine administratif pour un montant de **CHF 1 863 885.-**.

Afin de pallier aux amortissements de 2022 et de 2023, un montant de **CHF 124 260.-** a été prélevé au fonds de réserve « Auberge Au Mai ».

Les autres bâtiments ont généré un excédent de dépenses de charges **CHF 190'305.-** qui reste dans le compte de fonctionnement. Ceci est notamment dû aux travaux d'entretien décrits ci-après.

Dans leur ensemble, les bâtiments communaux sont régulièrement entretenus par un service de conciergerie. Des entreprises spécialisées sont mandatées annuellement pour procéder à des travaux

d'entretien général, des systèmes de chauffage (gaz, électrique ou à bois) et de diverses installations et appareils ménagers. Ci-après quelques détails complémentaires :

### **350 Maison de commune**

L'éclairage de l'ensemble des locaux de l'administration communale a été remplacé par des LED à des fins d'économie d'énergie, à la suite de celui de la voirie, qui avait été équipée ainsi en 2023.

### **351 Collège**

L'intégralité des fenêtres du collège, qui dataient des années 1980, ont été remplacées, à l'instar de la porte donnant sur la cour. Les volets, qui étaient également en mauvais état, ont été changés.

### **352 Salle villageoise**

Les améliorations des salles communales ont porté sur l'éclairage de l'ensemble du bâtiment qui est désormais intégralement équipé de LED. La municipalité en a profité pour mettre en valeur la charpente de la Salle villageoise, qui a également été repeinte. Enfin, un écran fixe ainsi qu'un beamer ont été mis en place. L'installation sera complétée par un système de sonorisation en 2025.

### **353 Refuge**

Les chenaux endommagés, en particulier à l'arrière du refuge, ont été remplacés. L'éclairage a été modernisé avec l'installation de LED et le poêle à bois, dont la pierre était fendue, a été remplacé par un modèle équivalent.

### **354 Ancienne maison de commune**

Seul l'entretien courant a été réalisé dans l'ancienne maison de commune.

### **355 Temple**

Seul l'entretien courant a été réalisé dans le temple.

### **356 Divers bâtiments**

Seul l'entretien courant a été réalisé en 2024.

### **357 Auberge Au Mai et La Mexsonnette**

Les gérants de l'auberge Au Mai ayant sollicité une résiliation anticipée de leur bail, de nouveaux tenanciers ont repris l'établissement public dès le 1<sup>er</sup> septembre. Les gérants de l'établissement se sont acquittés des montants convenus au moment de la conclusion du bail. L'AJERCO, qui gère la garderie La Mexsonnette, a également assuré la prise en charge des montants des loyer dus. Seul l'entretien courant a été réalisé dans ces bâtiments.

### **358 Immeubles Vers l'Eglise**

Les appartements ont été loués à 100% en 2024 avec quelques changements de locataires. Au 31.12.2024, seules quelques places de parc destinées au stationnement des motos demeuraient vacantes.

### **359 Parcelle 6**

À la suite de l'achat de cette parcelle sise au centre du village par la commune en 2024, différentes études ont été menées en vue d'une réalisation immobilière intégrant une partie du bâtiment existant. Un projet sera présenté au Conseil général durant l'année 2025.

# 4 Travaux

## 43 Routes

Afin de bénéficier de certains avantages financiers accordés par la péréquation intercantonale, telle que calculée précédemment, la municipalité a entrepris de nombreux travaux qui ont fait l'objet de différents préavis en 2024.

### **Arrêts de bus au village et réfection de la place de l'administration communale et locaux de voirie**

Ces travaux ont eu lieu d'avril à fin juin 2024. Ils comportent : la création d'une paire d'arrêts de bus se faisant face et sis en amont de l'administration communale. Ces arrêts ont été aménagés dans le respect de la LHand. La municipalité en a profité pour réfectionner la place située devant le local de la voirie et de créer ainsi de nouvelles places de stationnement et un abri pour vélos. Enfin, le trottoir a été élargi et rendu franchissable afin de permettre le croisement des poids lourds.

L'éclairage public a, quant à lui, aussi été changé et remplacé par des lampadaires à LED.

Le préavis 02/2024 prévoyait un crédit de **CHF 435 500.-**. Les dernières factures seront reçues sur l'année 2025. Le budget est respecté.

### **Entretien de la route des Esserts**

Dans la lignée des travaux bénéficiant des effets positifs de la péréquation, il a été décidé de procéder au réaménagement de la route des Esserts depuis le cimetière jusqu'à la route cantonale RC 313.

Ces travaux ont consisté en l'élargissement du trottoir en conservant la largeur de chaussée de 5 mètres afin de permettre le croisement des poids lourds et des voitures à une vitesse de 20 km à l'heure. Une bordure en granit franchissable a remplacé la bordure haute existante. Le revêtement a été remplacé (le dernier tronçon sera terminé en avril 2025) ainsi que certains aménagements (éléments de récolte des eaux). L'éclairage a été entièrement changé et converti par des lampadaires à LED.

Ces travaux ont particulièrement bouleversé les habitudes des usagers et la municipalité tient à leur adresser ses remerciements pour leur patience.

Le préavis 03/2024 prévoyait un crédit de **CHF 1 350 000.-**. Les derniers travaux seront effectués sur l'année 2025. Le budget est respecté.

### **RC 251**

Le revêtement phono absorbant de la RC 251 en traversée de village montrant des signes de faiblesse, la municipalité a décidé de bénéficier, une fois encore des effets positifs de la péréquation, et de procéder à son changement. Les gendarmes couchés ont été supprimés étant donné qu'ils provoquaient davantage de nuisances sonores que de ralentissement du trafic.

Les instances cantonales allouent une subvention de CHF 50'000.- pour la réalisation de ces travaux – le reste étant à charge de la commune.

Ces travaux ont eu lieu durant deux week-ends du mois de juillet.

Le préavis 04/2024 prévoyait un crédit de **CHF 250 000.-**. Le coût des travaux pour un montant de **CHF 158 009.65** et des subventions à recevoir pour un montant de **CHF 44'148.-**

## **Refection des chemins AF – ch. des Rottes, ch. du Dernier Mur, ch. du Gottaux et ch. des Vaux**

La municipalité a profité de la réfection desdits chemins pour étendre les travaux aux ouvrages connexes suivants :

- remplacement de la conduite d'eau potable du ch. du Gottaux ;
- réfection du chemin des Vaux et aménagement de la sortie sur la RC 313 ;
- raccordement aux services industriels de la ferme foraine à l'extrémité du ch. des Vaux.

Ces travaux sont en partie subventionnés par la Confédération et le Canton. Ils ont eu lieu en automne 2024.

Le préavis 01/2024 prévoyait un crédit de **CHF 980 000.-**. L'estimation globale des travaux prévoit un montant de **CHF 1 035 915.-** pour la durée des travaux. Nous devrions recevoir des subventions d'un montant total de **CHF 246 660.-** soit un montant net des travaux de **CHF 789'255.-** Les derniers travaux seront effectués sur l'année 2025. Le budget a été respecté.

### **Entretien des machines et véhicules**

Aucun investissement important relatif à l'achat de nouveaux véhicules ou machines en 2024 n'est à signaler. Seuls l'entretien, la réparation ainsi que l'achat de petit matériel ont grevé le budget.

### **Eclairage public**

L'entretien est effectué par l'entreprise Duvoisin-Groux SA. Les mesures prises depuis plusieurs années déjà pour économiser l'énergie et qui consistent notamment à l'extinction de l'éclairage de minuit à cinq heures du matin donnent satisfaction. Comme déjà mentionné plus haut la Municipalité a procédé au remplacement des lampadaires depuis les arrêts de bus du village jusqu'à la RC 313 par un système à LED.

## **44 Parcs et cimetière**

Les places de jeux, les parcs et le cimetière ont été régulièrement entretenus. Le budget 2024 a été respecté avec un coût effectif engendré de CHF 55055.05.

## **45 Ordures ménagères et déchetterie**

Cela fait plus de 10 ans que le système de la taxe au sac a été adopté par une grande majorité de communes vaudoise, à l'instar de Mex. En 2024, la Cour des Comptes a audité et remis un rapport sur le système. S'il en résulte un certain nombre de recommandations et que le système reste perfectible, il n'en demeure pas moins que le but initial d'amélioration du tri a été globalement atteint et que le principe du pollueur/payeur est mieux respecté. Nous vous invitons à prendre connaissance du rapport No 85 sur le site de l'Etat de Vaud.

A l'analyse des chiffres du tableau suivant, vous constaterez que notre commune ne se révèle pas être le meilleur élève du périmètre en termes de kilogramme de déchets produits par habitant. S'il s'avère difficile d'expliquer cet écart, sans avoir effectué un diagnostic de la composition de nos sacs taxés, nous pouvons néanmoins être sûr qu'il est possible de faire mieux et de trier mieux certaine fraction de déchets finissant dans nos sacs blancs. A ce titre, nous rappelons qu'il est possible de séparer vos déchets de cuisines et de les amener à la déchetterie.

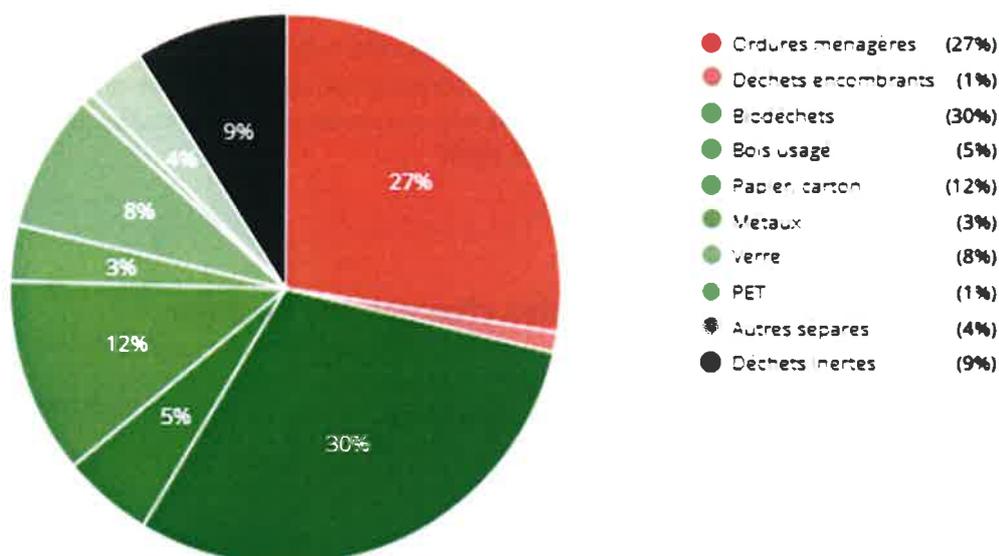
La Commune de Mex est actionnaire de VALORSA SA depuis 1996. Elle partage la propriété de ce périmètre de gestion des déchets avec 94 autres communes du canton. La législation vaudoise ainsi que le Plan cantonal de gestion des déchets (PGD) enjoignent les communes à se regrouper afin d'avoir les capacités commerciales, techniques et communicatives nécessaires pour la gestion des déchets – action d'autant plus nécessaire que les déchets évoluent constamment en termes de quantité et de qualité. Par ce biais, la commune est également indirectement propriétaire de TRIDEL SA, usine cantonale de

valorisation thermique et électrique des déchets (UVTD), étant donné que VALORSA est actionnaire à hauteur de 36,03%, le restant étant partagé par les trois autres périmètres GEDREL (Lausanne et périphérie), SADEC (La Côte) et STRID (Nord vaudois).

## Déchets collectés pour la Commune de Mex

Année	2024	2023	2022	2021	2020
Population	809	816	817	795	791
Taux de collecte séparée	62,4 %	61,0 %	53,7 %	60,8 %	62,2 %
▼ Ordures ménagères [t]	98,21	99,41	104,93	107,50	108,05
Commune [kg/hab]	121,4	121,8	128,4	135,2	136,6
Périmètre [kg/hab]	109,3	107,9	108,8	112,0	110,5
Canton [kg/hab]	130,7	131,4	133,2	137,2	136,8
▶ Déchets encombrants [t]	4,17	7,88	4,00	11,91	9,21
▶ Déchets communaux [t]	22,72	18,32	15,73	16,74	12,38
▶ Biodéchets [t]	106,70	88,22	82,61	114,72	116,46
▶ Bois usagé [t]	19,00	19,60	18,46	26,22	19,82
▶ Papier, carton [t]	41,12	37,26	35,60	39,14	42,60
▶ Métaux [t]	11,74	11,99	11,47	12,19	12,34
▶ Verre [t]	28,92	32,10	28,56	36,79	38,66
▶ PET [t]	2,58	2,64	2,32	2,38	2,34
▶ Plastiques (Hors PET) [t]	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
▶ Déchets spéciaux [t]	2,51	1,56	1,88	0,80	2,05
▶ Huiles [t]	0,00	0,00	0,00	0,00	0,73

## 2024 : Répartition déchets en [%]



### 46 Réseaux d'égoûts, d'épuration

La conseillère municipale en charge du dicastère de l'épuration ainsi que les membres du Conseil général délégués à l'Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées Vufflens-la-Ville (AIEV) ont participé de manière régulière aux séances organisées par cette dernière. La municipalité y est également représentée au Comité de direction (CODIR) par l'un de ses conseillers municipaux.

Les charges de l'AIEV se sont élevées à **CHF 137 006.40.-**. Un montant de **CHF 1 994.45** a été restitué sur les comptes 2023. L'excédent de revenus de **CHF 34 321.90** a été attribué au fonds de réserve affecté.

Les panneaux photovoltaïques ont été installés sur l'usine de traitement et ont commencé à produire de l'électricité le 17 octobre 2023. La production totale correspond à une autosuffisance de 17,29 %. Le prix de l'électricité est revenu à un prix inférieur qui s'en ressent sur les charges des communes.

## 5 Instruction publique et cultes

### **ASIVenoge (enseignement primaire – six communes)**

Le Conseil intercommunal de l'ASIVenoge s'est réuni à deux reprises en 2024 ; il a validé les préavis du Comité de direction, soit la présentation et acceptation des comptes 2023 et celle du budget 2025 ; enfin, il a accepté le Règlement du Conseil d'établissement.

Le Comité directeur a, quant à lui, siégé vingt-trois fois durant l'année 2024 afin de traiter des sujets tels que les transports, l'accueil de midi, les devoirs surveillés – objet toujours plus complexes, sans oublier le projet d'extension du Collège du Cheminet.

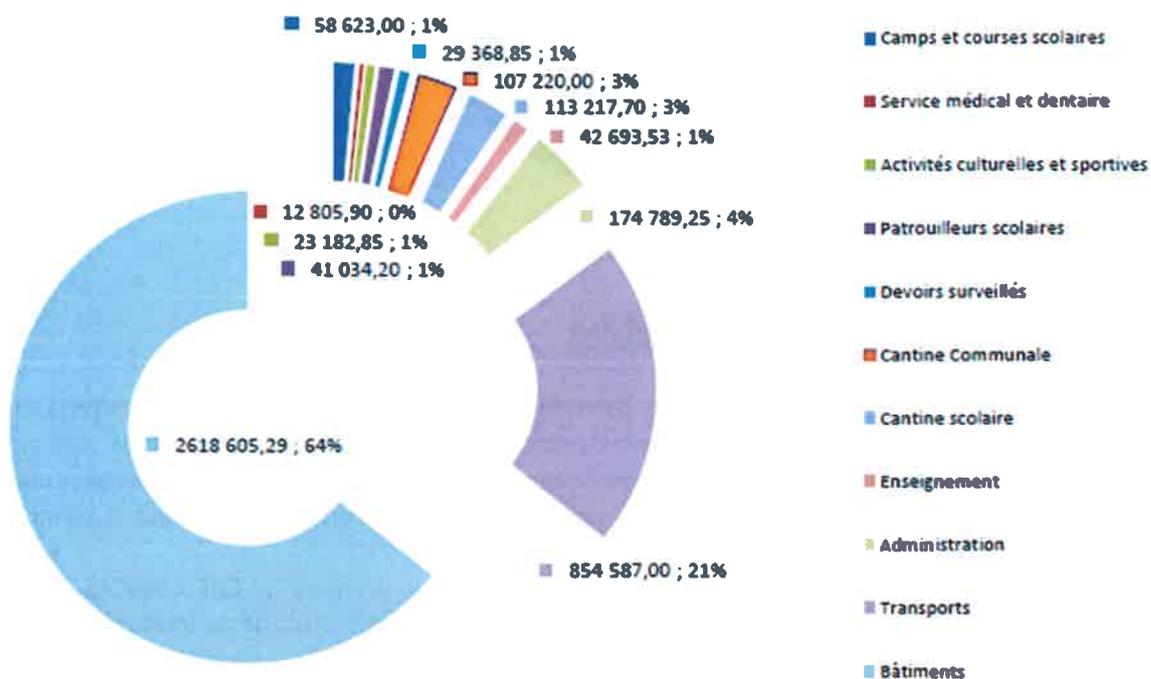
La ligne 58 des TL continue d'assurer le déplacement des élèves de 7P et 8P enclassés à Penthalaz ; ce mode de transport adopté en 2021 donne entière satisfaction.

### **Constructions du degré primaire**

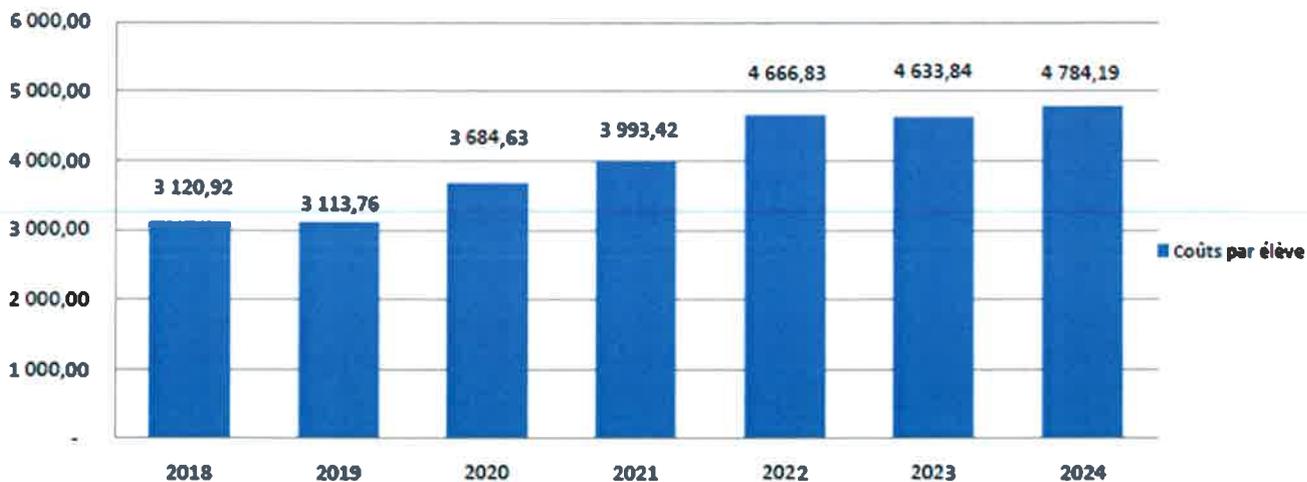
Un pavillon constitué d'éléments préfabriqués modulaires accueille quatre classes de degré primaire durant la construction du nouveau bâtiment dédié.

Les travaux d'extension du Collège du Cheminet ont été entamés au début du mois de juin 2023 et la célébration du « bouquet », marquant la fin de construction de la structure principale du bâtiment, s'est déroulée en septembre 2024. L'ouverture des huit classes ainsi que des locaux dévolus à l'administration est maintenue pour la rentrée scolaire 2025-2026.

### Répartition des charges par secteur



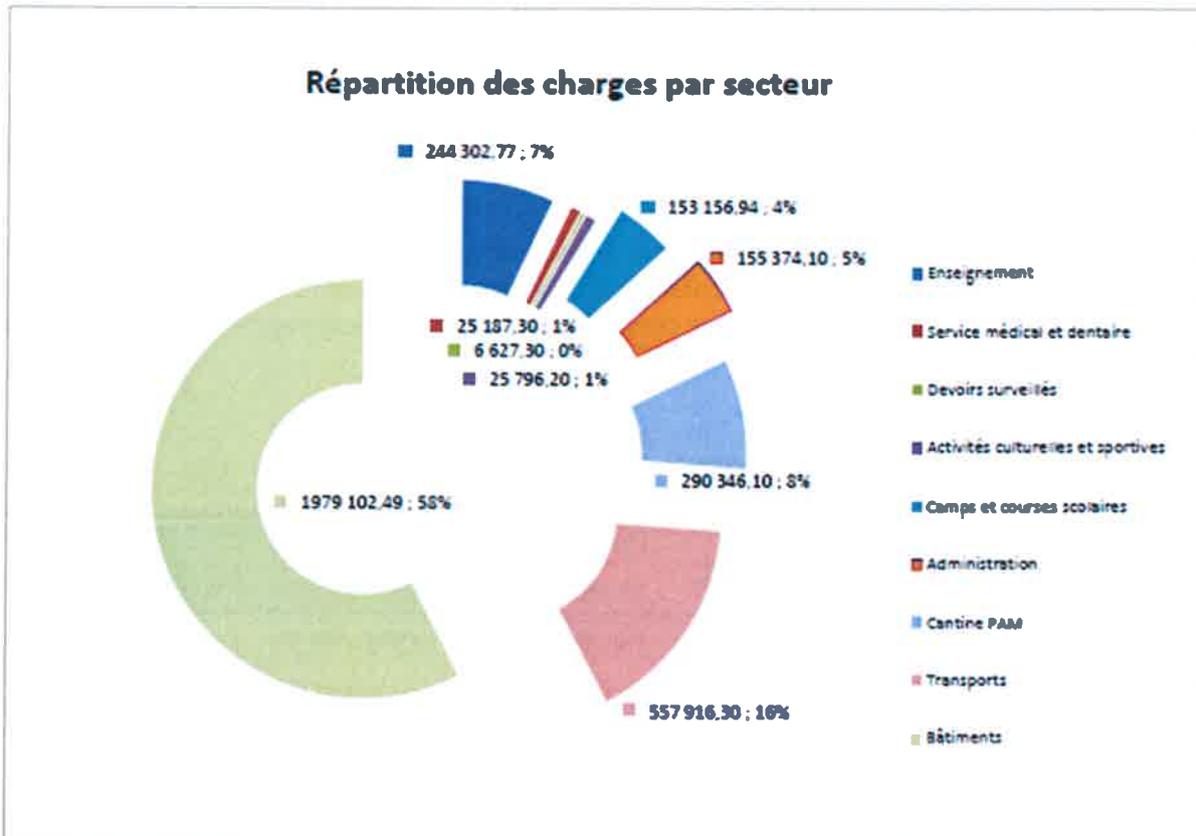
### Coûts par élève



## ASiCoPe (enseignement secondaire, 17 communes)

Le Conseil intercommunal a siégé trois fois au cours de l'année 2024.

Le Comité de direction s'est réuni à 15 reprises en 2024. Il a traité tout au long de l'année les sujets habituels tels que les transports, les contrôles dentaires, les devoirs surveillés, l'accueil de midi ou encore les relations entre école et communes. La mise en place des écrans interactifs sur tout l'établissement a été également un sujet complexe à mettre en œuvre.



## **ASPIC (Association intercommunale de la piscine des Chavannes à Cossonay**

Le Conseil intercommunal a siégé 2 fois au cours de l'année 2024.

Le Comité de Direction s'est réuni à 10 reprises en 2024 pour traiter de l'exploitation courante de la piscine, et a présenté 2 préavis au conseil intercommunal, celui des comptes et celui du budget.

### **Fréquentation**

La fréquentation de la piscine pour l'année 2024 a été de l'ordre de 76369 passages. Elle est satisfaisante, avec environ 7000 personnes chaque mois, ceci pendant la grosse saison : automne, hiver, printemps.

Depuis la rentrée de septembre, les écoles primaires et secondaires ainsi que la fondation de Vernand utilisent nos bassins pour l'enseignement de la natation, du lundi au vendredi, de 8h30 à 15h30. Notre personnel est mis à disposition des écoles en cas d'absence de professeur (soutien, remplacement) et surtout, participe à la prévention et à la sécurité de ces groupes, en plus de celle du public.

La fréquentation de notre Ecole de Natation est conséquente. Elle est proposée aux enfants de 4 à 16 ans chaque jour de la semaine, après la classe, y compris le samedi. Aujourd'hui, 473 élèves prennent plaisir à apprendre à nager auprès de notre personnel de qualité. Une augmentation de 7 % comparée à l'année 2023.

### **Comptes de fonctionnement de l'ASPIC**

Année	Charges Budget	Revenus Budget	Charges Comptes	Revenus Comptes
2021	894'000	894'000	1'098'498.10	1'098'498.10
2022	2'083'500	1'993'000	1'945'297.88	1'856'238.85
2023	2'226'300	1'975'800	2'381'710.93	2'007'747.89
2024	2'413'600	2'138'600	2'435'000.59	2'066'306.97

## **6 Police**

### **Corps de police**

Les charges attribuées à la commune pour le corps de police ont atteint CHF 161'160.-, somme nettement supérieure au budget en raison de la nouvelle répartition financière entre communes disposant d'une police et celles dites « délégatrices », dont Mex fait partie. En 2024, la présence de la gendarmerie s'est manifestée par des rondes régulières au sein du village. Ceci a été complété par quatre visites du poste de gendarmerie mobile qui ont été annoncées par affichage aux piliers publics. Lors de la présentation de son rapport à la municipalité, la gendarmerie cantonale a indiqué que Mex demeure une localité paisible sans problème particulier.

La majeure partie des incidents annoncés à la gendarmerie sont d'importances minimales et ces cas sont donc souvent réglés par téléphone. Notons que les infractions en recrudescence sont les vols par effraction dans des voitures garées sans être verrouillées.

### **SDIS Venoge**

Le Conseil intercommunal a siégé deux fois au cours de l'année 2024. Deux préavis lui ont été soumis.

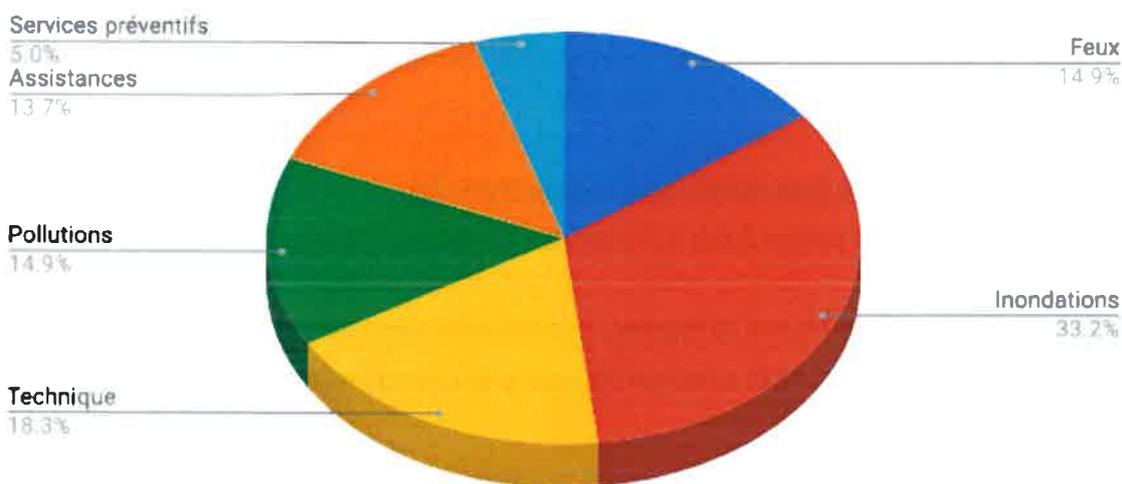
Le Comité Directeur a tenu 6 séances en 2024. À cela s'ajoutent les séances pour établir le budget, boucler les comptes, préparer et participer aux assemblées générales ; il a également participé au rapport annuel 2024 organisé par l'Etat-Major du SDIS.

### Sorties 2024

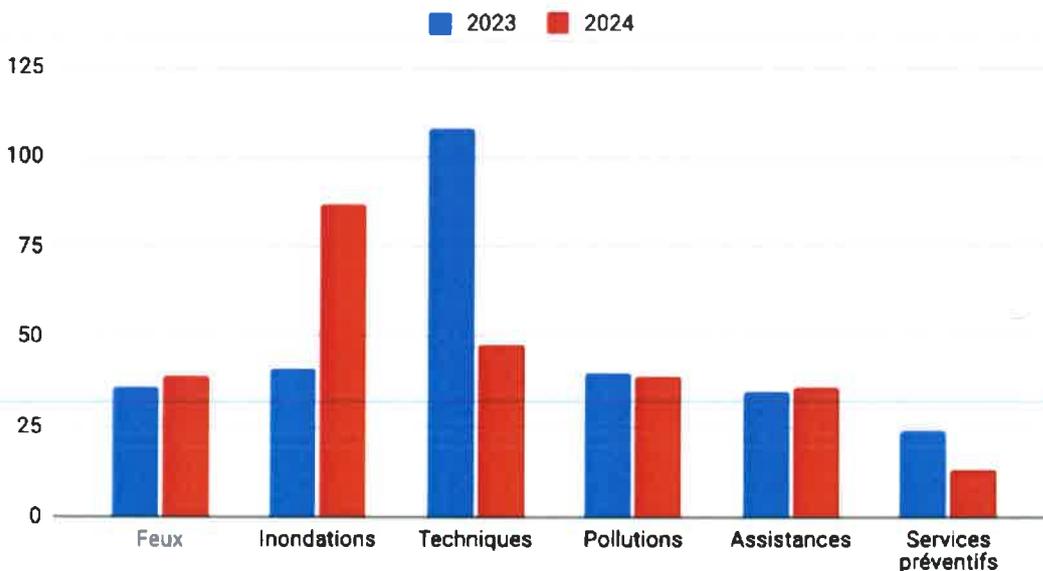
262 sorties en 2024 (249 alarmes, 13 services préventifs), soit 2'500 heures l'intervention. Ce sont 22 sorties de moins qu'en 2023 (260 alarmes et 24 services préventifs).

### Interventions 2024 du SDIS Région Venoge

## INTERVENTIONS 2024



## COMPARAISON 2023-2024



Les interventions pour des feux se montent à 39 pour l'ensemble de l'année 2024 (plus 3 cas par rapport à 2023).

## 7 Sécurité sociale

### Cantine à Mex : Pic'fouls

1260 repas ont été servis en 2023 (866 en 2023 / 992 en 2022 / 775 en 2021 / 900 en 2020).

### Garderie la Mexsonnette

Taux d'occupation de notre Garderie pour l'année 2024 :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
90.44%	98.75%	93.37%	91.80%	91.61%

### Facture sociale

Les acomptes de la facture sociale 2024 se sont élevés à **CHF 1 318 116.40**, basés sur les rentrées fiscales 2023. Selon les prévisions, une provision à payer pour l'année en cours a été comptabilisée pour un montant de **CHF 341'443.60**.

### Accueil de jour des enfants de la région de Cossonay (AJERCO)

Le Conseil intercommunal a siégé 2 fois au cours de l'année 2024, 4 préavis du comité directeur lui ont été soumis et acceptés.

Le Comité de direction s'est réuni à 10 reprises, en séance plénière, durant l'année.

La fréquentation du réseau AJERCO, composé de vingt-sept communes-membres se répartit comme suit :

Accueil dans les structures :

<b>Communes (AJERCO = 27 communes)</b>	<b>Garderies nombre d'enfants</b>	<b>Garderies nombre d'heures</b>	<b>UAPE nombre d'enfants</b>	<b>UAPE nombre d'heures</b>
Chavannes-le-Veyron	2	928.00	6	3'096.00
Chevilly	7	5'704.00	2	3'045.50
Cossonay	155	120'900.00	178	145'407.50
Cottens (Hautemorges)	14	9'594.00		
Cuamens	19	15'834.00	17	13'790.75
Daillens	20	21'594.00	4	3'132.50
Dizy	6	2'900.00	9	5'259.75
Eclépens	43	32'162.00	69	53'776.50
Ferreyres	4	852.00	1	453.00
Grancy	25	17'626.00	23	11'488.25
La Chaux (Cossonay)	8	4'128.00	7	5'209.50
La Sarraz	83	73'076.00	69	62'468.25
L'Isle	24	17'128.00	22	14'353.50
Lussery-Villars	26	20'374.00	14	6'687.00
Mauraz	1	490.00	1	383.00
Mex	25	20'754.00	15	7'284.75
Moiry	7	5'532.00	1	180.50
Mont-la-Ville	13	10'944.00	19	16'016.25
Montricher	10	6'240.00	2	800.00
Orny	15	11'064.00	8	4'224.25
Pampigny (Hautemorges)	30	29'476.00		
Penthalaz	60	44'752.00	34	25'831.25
Penthaz	44	39'962.00	76	48'982.75
Pompaples	13	9'898.00	18	16'483.75
Senarclens	9	6'704.00	11	7'959.75
Sévery (Hautemorges)	7	2'280.00		
Vufflens-la-Ville	24	25'090.00	32	17'874.00
<b>TOTAL</b>	<b>694</b>	<b>555'986.00</b>	<b>638</b>	<b>474'188.25</b>

Accueil familial de jour (AMF) :

Communes (AJERCO = 27 communes)	Précolaire nombre d'enfants	Précolaire nombre d'heures	Parascolaire nombre d'enfants	Parascolaire nombre d'heures	Accueillantes en milieu familial au 31.12.24
Chavannes-le-Veyron	3	1'685.25	1	122.25	
Chevilly	2	1'915.00	1	283.00	
Cossonay	42	30'684.25	36	10'860.25	6
Cottens (Hautemorges)	2	580.50	6	1'941.50	
Cuarnens	8	3'493.75	2	824.25	
Dailens	5	2'328.75	4	617.25	1
Dizy					
Eclépens	12	8'030.75	6	2'361.50	2
Ferreyres	6	2'875.25	6	859.75	1
Grancy	3	3'357.75	3	2'255.25	
La Chaux (Cossonay)	2	1'092.25			
La Sarraz	16	9'807.00	28	5'876.75	6
L'Isle	10	7'397.25	3	862.00	1
Lussy-Villars	3	684.00	10	3'916.50	1
Mauraz	1	1'250.00			
Mex	6	4'113.00	4	1'969.75	1
Moiry			5	925.50	
Mont-la-Ville	9	5'274.50	21	5'123.75	3
Montricher	11	5'375.00	9	3'846.25	1
Orny			2	926.25	
Pampigny (Hautemorges)	10	6'338.75	17	6'227.75	3
Penthalaz	28	19'312.00	41	15'579.00	7
Penthaz	19	8'186.50	19	4'988.00	4
Pompaples	4	4'091.25	5	1'247.00	1
Senarclens	2	1'874.25	9	2'495.00	2
Sévery (Hautemorges)	2	2'585.00	1	236.00	
Vufflens-la-Ville	3	1'905.50	9	2'394.50	1
<b>TOTAL</b>	<b>209</b>	<b>134'237.50</b>	<b>248</b>	<b>76'739.00</b>	<b>41</b>

### 73 Santé publique

L'ARASPE (Association régionale de l'action sociale de Prilly-Echallens) offre des prestations liées aux aides financières, aux assurances sociales et à l'appui social et administratif. La participation de la commune aux charges de l'ARASPE est conforme au budget.

## 8 Services industriels

Les systèmes de détection de déperdition d'eau installés sur les conduites remplissent toujours leur rôle. En 2024, nous n'avons pas enregistré de pertes significatives sur notre réseau.

En 2024, la consommation on constate une diminution de la consommation d'eau, et, par voie de conséquence, de la vente. Voir tableau ci-dessous.

Le tableau de la consommation pour les dernières années se présente comme suit :

Consommation en m <sup>3</sup>	2024	2023	2022	2021	2020
Facturation annuelle m <sup>3</sup>	55 794	59 521	55 080	57 787	54 398
Achat d'eau EIEVMV	50 727	63 564	61 655	61 638	58 795
Achat d'eau SIL	4 700	3 590	2 655	2 734	3 025
Total achat d'eau m <sup>3</sup>	55 427	67 154	64 310	64 372	61 820
Différence	-367	7 633	9 230	6 585	7 422
Pourcentage perte	-0.7%	11.4%	14.4%	10.2%	12.0%

Il faut être prudent avec la différence entre l'achat et la vente de l'eau pour l'année 2024 car des rattrapages de facturation de compteurs de chantier ont été effectués en 2024.

Par ailleurs, l'achat d'eau est basé sur les relevés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Cependant, la date du relevé des compteurs d'eau par notre fontainier peut varier de quelques semaines d'une année à l'autre, ce qui peut avoir des effets sur la consommation.

Les travaux de réfection des cuves du réservoir ont commencé à la fin de l'année 2024 et l'installation d'une conduite de secours pour la Commune de Villars-Ste-Croix aura lieu dans le courant de l'année 2025.

Le prix de vente de l'eau n'a pas changé en 2024, mais, au vu des importants travaux en cours et du constat de diminution de la vente d'eau, il n'est pas exclu qu'il soit nécessaire de procéder à une hausse du tarif.

## 9 Conclusion

En clôturant cet exercice 2024, la Municipalité se félicite d'avoir pu maintenir un haut niveau de prestations publiques malgré un contexte budgétaire exigeant. Les projets réalisés témoignent d'un engagement fort en faveur du développement durable, de la qualité de vie au village et de la bonne gouvernance.

Nous adressons nos remerciements sincères :

- aux collaboratrices et collaborateurs de l'administration pour leur professionnalisme,
- aux sociétés locales et bénévoles pour leur dynamisme,
- ainsi qu'au Conseil général pour son appui et sa collaboration constructive.

Ensemble, nous poursuivrons en 2025 les efforts en faveur d'une commune vivante, bien gérée et à l'écoute de sa population.

Les comptes sont annexés au présent rapport et contiennent des commentaires complémentaires.

Pour de plus amples informations sur les nombreuses associations intercommunales, des exemplaires sont consultables, auprès de l'administration communale.

En conclusion de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir adopter les résolutions suivantes :

### LE CONSEIL GENERAL DE MEX

- vu le préavis municipal 1/2025 adopté dans sa séance du 16 juin 2025,
- ouï le rapport de la commission gestion et finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### Décide

- d'adopter le rapport de gestion;
- d'approuver l'attribution de l'excédent de recettes de **CHF 820.43** au capital, qui s'élèvera après cette opération à **CHF 518 875.69**;
- d'accepter les comptes communaux pour 2024, la clôture du compte de fonctionnement et le bilan au 31 décembre 2024 tels que présentés ;
- de donner décharge à la municipalité et à la bourse communale pour la gestion et les comptes 2024.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, nos meilleures salutations.

Pour la municipalité

Le syndic

Gregory Wyss

La secrétaire

Juliane Brandt



Annexe : comptes 2024 avec commentaires

Adopté en séance de municipalité du 26 mai 2025.